

Crépi à la chaux, grain fin AURO N° 345

Fiche technique

Type de matériau de construction

Enduit à base de chaux structurant, à grains fins sans dispersion de plastique.

Emploi

- Pour l'application de couches blanches, mates, décoratives, sur des murs et plafonds d'intérieur.
- Pour supports absorbants, minéraux, organiques (par exemple, enduits en plâtre ou ciment, argile, dalles de construction).
- Propriétés techniques
- Choix conséquent de matières premières écologiques.
- Haut pouvoir de dispersion des matières (valeur $sd < 0,05m$).
- Haut pouvoir couvrant.
- Facilité d'application.
- Aspect de remplissage.

Composition

Masses de remplissage minérales, eau, chaux blanche hydratée, dioxyde de titane, éther glycérique à la colophane comme savon d'ammonium, farines de cellulose, éther de cellulose. Les produits naturels ne sont ni exempts d'odeurs, ni d'émissions. Peut entraîner une réaction allergique. Déclaration exhaustive sur www.auro.de.

Coloration

Blanc. Coloration possible à l'intérieur uniquement: avec un max. de 5% de Peinture colorée à la caséine AURO N° 770*, prête à l'emploi; à fortiori avec une teneur en pigments résistants à la chaux à hauteur de 2% max. Il est nécessaire de procéder à des essais préalables, en raison de la modification de l'aspect de l'enduit due à coloration. Les tons colorés foncés sont à éviter en raison du risque d'efflorescences, voire l'apparition de taches opaques.

Procédé d'application

Température d'application de 8 °C au moins. Appliquer rapidement, de façon régulière et en fines couches au pinceau ou rouleau. Selon la capacité d'absorption du support, diluer à l'eau si besoin.

Temps de séchage dans des conditions climatiques normales (20 °C/60% d'humidité réelle)

- Traitement ultérieur possible au bout de 24 heures env., fortement dépendant de la température ; à fortiori du degré d'humidité de l'air et du support.
- Des températures extérieures et de murs basses, tout comme une humidité de l'air élevée rallongent d'autant plus les temps de séchage et peuvent contribuer à l'apparition de taches.
- La dureté finale sera atteinte au bout de plusieurs semaines.

Densité	Env. 1,57 g/cm ³	Classe de danger: néant
Viscosité	Légèrement pâteux, thixotropique.	
Diluant	Prêt à l'emploi, peut être dilué à l'eau.	
Quantité consommée	Env. 0,30l/m ² à 0,6 kg/m ² . Varie en fonction du type d'application, structure et capacité d'absorption du support. Les quantités exactes à utiliser sont déterminées par le type de support en faisant des essais.	
Nettoyage des outils	Laver les outils immédiatement à l'eau après emploi. Éviter les éclaboussures et recouvrements; le cas échéant, enlever les traces aussitôt.	
Conditions de stockage	Stocker le produit dans un endroit frais, à l'abri du gel. Le tenir hors de la portée des enfants. À 18 °C dans son contenant original fermé: 24 mois.	
Matériel d'emballage	Polypropylène.	
Traitement des déchets	Les contenants vides peuvent faire l'objet d'un recyclage dans emplacements réservés à cet usage puis être recyclés. Les contenants ayant des résidus fermes, complètement secs et solidifiés peuvent être délaissés dans les ordures pour travaux de construction ou dans les ordures ménagères. Résidus liquides: selon code CED 060201; le cas échéant, concerter des partenaires compétents en matière de traitement des déchets.	
Consignes de danger	Contient de l'Hydrate de chaux blanche (dioxyde de calcium).	
Attention	Lettres d'immatriculation/Type de catégorisation de dangerosité: Xi/irritant- Irrite les voies respiratoires, les yeux et la peau. Risques de lésions oculaires graves. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Mettre hors de la portée des enfants. Ne pas aspirer la poussière. En cas de contact avec les yeux, laver abondamment à l'eau et consulter un médecin. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Porter des lunettes de protection hermétiques et des gants de protection adéquats. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas d'application au pistolet: ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Respecter les données de la fiche de sécurité ainsi que celles des fiches techniques*.	

Recommandations techniques des applications

Crépi à la chaux, grain fin AURO N° 345

1. SUPPORT

1.1 Supports adaptés

Supports minéraux (par exemple enduits, béton, argile, pierre chaux-grès, dalles de placoplâtre), ingrains, anciennes peintures minérales. A l'intérieur, convient également pour les supports en argile, plaques de placoplâtre, engrain, peintures minérales. Lisser légèrement les anciennes couches de peinture, et pour les supports pouvant être peints, procéder à des essais pour tester l'adhésion du support.

1.2 Supports non adaptés

Bois, surfaces en plastiques ou matières similaires, anciennes couches de peinture résistantes au plastique, revêtements brillants ou ayant un aspect comparable aux laques. Enlever les revêtements et les anciennes couches de peinture qui ne sont pas adhésives ou manquant de solidité.

1.3 Conditions générales requises pour les supports

Le support doit être ferme, solide, adhésif, sec, légèrement absorbant, doté de pouvoir de mouillabilité, propre, exempt de poussière, substances huileuses et de graisses ou de substances saignantes, farineuses, sableuses et substances actives pénétrantes.

2. PREPARATION

2.1. Préparation du support

- Protéger les surfaces ne devant pas faire l'objet d'un traitement (en particulier verre, céramique, bois, métal) et surfaces environnantes en prenant les mesures de protection nécessaires. Bien recouvrir.
- Poncer les couches s'effritant, laver les agents de démoulage avec par exemple, le Nettoyant pour laque et lasure AURO, N°435*.
- Frotter les surfaces s'effritant ou le cas échéant celles, pouvant être lavées, à la brosse, à sec ou laver.
- Nettoyer les enduits en argile et les mouiller légèrement.
- Nettoyer les anciennes couches de peintures minérales à sec ou les laver.
- Bien coller les jointures de papiers-peints non recouvertes, enlever les restes de colle, travailler après séchage seulement.
- Traiter préalablement les supports fortement absorbants (par exemple pierre grès-chaux), dalles de placoplâtre et les surfaces déjà traitées avec l'Enduit de rebouchage AURO N° 329* avec la Peinture à la chaux, qualité professionnelle N° 344* diluée (20% d'eau au max.).

2.2 Traitement consécutif

- En règle générale et, lorsque les supports sont convenablement préparés, une application unique de Crépi à la chaux, grain fin AURO N° 345*, suffit à donner un aspect structurant.
- Il est possible, si besoin, d'appliquer une nouvelle couche de Crépi à la chaux, grain fin AURO N° 345* ou de Peinture à la chaux, qualité professionnelle AURO N° 344*.
- Observer un temps de séchage de 24 heures au moins, entre les différentes étapes d'application.

Consignes à suivre:

- Température convenable pour l'application ne doit être située en deça de 8 °C et ne pas excéder 30 °C. Le taux d'humidité réelle ne doit pas dépasser 85% au max. Concrètement, la température idéale d'application doit être comprise entre 18 à 25 °C et l'humidité réelle entre 40-65%.
- Bien remuer avant emploi et pendant l'application.
- Ne pas mélanger avec des produits autres que ceux mentionnés.
- Pendant la période d'application, éviter l'exposition directe au soleil ou les influences d'humidité.
- Pendant la période de séchage, éviter les influences d'humidité et les incrustations de saleté.
- Laisser sécher les enduits en ciment et, plus particulièrement ceux en forte teneur en chaux, 4 semaines au min., avant de les recouvrir.
- Éviter, si possible, les séchages trop précipités.
- La surface peinte est légèrement transparente à l'état mouillé; elle devient opaque au séchage.

Les indications et suggestions figurant dans cette fiche technique sont le résultat de longues années de recherche et d'essais pratiques. Ces indications et suggestions poursuivent un but d'information et de conseil, mais ne dispensent pas, pour autant, l'acheteur ou l'utilisateur de vérifier si le produit correspond effectivement à l'utilisation qu'il souhaite en faire. C'est pourquoi, ces indications n'engagent aucune obligation et aucune responsabilité, d'un point de vue juridique. Le recours à nos conseils professionnels ne saurait donner naissance à un rapport de conseiller à consultant. Les informations figurant dans cette fiche technique perdent leur validité lors de la parution d'une nouvelle version. Etat au 01.07.2009.